

# Une touche féminine, sociale

**PS** Isabelle Simonis intègre le gouvernement de la FWB avec quatre compétences.

## Les nouvelles rates (C)

**E**n 2003, elle avait été (brièvement) secrétaire d'État aux Familles et aux Personnes handicapées dans le gouvernement Verhofstadt II et voici désormais qu'Isabelle Simonis a été désignée ministre de l'Enseignement de promotion sociale, des Droits des femmes, de la Jeunesse et de l'Égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). La bourgmestre socialiste de Flémalle entame "heureuse et motivée" cette législature.

**Pouvez-vous lever un coin du voile sur les négociations qui ont conduit à votre désignation comme ministre ?**

Ca a vraiment été une surprise pour moi et je n'ai pas participé à cette décision. On m'a juste prévenue un jour que je devais me rendre au boulevard de l'Empereur (N.D.L.R. : le siège du PS à Bruxelles) où l'on m'a appris que je serai ministre et avec quels portefeuilles.

**Le fait que vous soyez une femme et socialiste a dû jouer en votre faveur.**

Oui, il y avait un contexte favorable. Le PS étant le premier parti en Wallonie, il y avait des postes à pourvoir.

**Il n'y a que trois femmes dans les gouvernements wallon et communautaire. Cela vous étonne ?**

Oui et non. N'oublions pas que les femmes n'ont acquis le droit de vote en Belgique qu'en 1948 et qu'il aura fallu voter des lois coercitives (les quotas) pour que les assemblées se féminisent. Mais il faut aller plus loin et attribuer plus de postes ministériels à des femmes.

**Êtes-vous favorable aux quotas ?**

C'est toujours un choix par défaut quand les mentalités n'évoluent pas assez vite. Mais ils ont permis une féminisation de la vie politique, grâce au système de la tirette, par exemple.

**Fallait-il absolument désigner une femme comme ministre des Droits des femmes ?**

C'est un bon symbole. J'espère que ce poste existera après moi et pourquoi ne pas imaginer qu'il soit porté par un homme.

**L'idéal, ne serait-ce pas qu'il disparaisse, grâce à la disparition des inégalités ?**

On peut rêver... (rires). Des droits sont acquis mais leur exercice n'est pas atteint. Il reste des problèmes de précarité d'emploi pour les femmes, d'écartes salariaux, de manque de représentativité dans les hautes fonctions des entreprises...

**Par quel travail allez-vous commencer dans cette matière des Droits des femmes ?**

Je vais lancer un processus de consultation auprès des associations de femmes sur plusieurs sujets : la parité dans les structures décisionnelles, le droit à disposer de son corps, la lutte contre les violences conjugales et les stéréotypes ou la santé des femmes. Ce sera une bonne base de travail.

**Quels sont les défis à relever en matière d'égalité des chances ?**

On doit être attentif notamment à la liberté de vivre son orientation sexuelle librement, aux droits des personnes handicapées. J'espère pouvoir imposer l'inclusion de l'accès aux personnes à mobilité réduite aux bâtiments dans le cahier des charges des travaux. En octobre, une note d'orientation devrait aboutir à un Plan Égalité qui concernera d'autres matières que les miennes. Il faudra que les autres ministres s'engagent. La loi "gender mainstreaming", qui impose que chaque projet de décret soit analysé en fonction de son impact sur l'égalité hommes/femmes, existe à la Région et au fédéral mais pas encore à la FWB. On pourrait l'adopter aussi.

**Vous héritez de l'enseignement de promotion sociale, c'est un beau chantier.**

La promotion sociale peut être un vrai ascenseur social. Des jeunes en décrochage scolaire ou des personnes voulant se réorienter peuvent reprendre pied grâce à ce type d'enseignement. Il faut lui donner plus de visibilité et aller plus loin dans son pilotage. Nous avons un travail à faire là-dessus avec le ministre Marcourt.

## Épinglé

### "Je resterai présente à Flémalle"

► **Bourgmestre empêchée** Née en 1967 à Ougrée, Isabelle Simonis est devenue députée régionale en 2004. Elle prestera deux mandats. C'est également la même année, alors qu'elle fait un passage éclair dans le gouvernement Verhofstadt II en tant que secrétaire d'État à la Famille, qu'elle lance les États généraux de la famille, une grande consultation sur les questions de politique familiale. En 2006, elle est élue bourgmestre de Flémalle. Six ans plus tard, elle rempile pour un second mandat. Aux élections de mai dernier, Isabelle Simonis figure en seconde place sur la liste liégeoise du PS à la Région et est logiquement élue députée. La loi anti-cumuls fait son œuvre et elle devient bourgmestre empêchée. Des regrets ? "On a déjà une grosse législature derrière nous. De grands plans stratégiques et une feuille de route ont été mis en place et personne n'est indispensable", dit-elle. Mais de préciser : "Je resterai présente à Flémalle et présente à chaque Conseil communal puisque je suis à la fois conseillère communale et présidente du Conseil". **I.L.**